

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Penly-default>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Penly : Détection tardive d'un défaut d'adaptation de paramètres relatifs à la régulation de puissance du réacteur n° 2**

**4 mai 2016**

## **France : Penly : Détection tardive d'un défaut d'adaptation de paramètres relatifs à la régulation de puissance du réacteur n° 2**

**Le 4 mai 2016, lors d'un contrôle périodique, les équipes de la centrale détectent un écart de valeur sur les paramètres de régulation de la puissance du réacteur de l'unité de production n° 2.**

### **Ce que dit EDF :**

#### **Détection tardive de paramètres non conformes sur la régulation de puissance de l'unité de production n° 2**

*Publié le 26/05/2016*

Les équipes de la centrale interviennent, tout au long d'un cycle d'utilisation du combustible pour ajuster les paramètres de la réaction nucléaire dans les réacteurs. En effet, ces paramètres de protection évoluent en fonction du taux d'utilisation du combustible au cours du cycle.

Le 4 mai 2016, lors d'un contrôle périodique, les équipes de la centrale détectent un écart de valeur sur les paramètres de régulation de la puissance du réacteur de l'unité de production n° 2. En effet, ces valeurs auraient dû être ajustées avant d'atteindre la moitié du cycle, fin février.

Les équipes de la centrale ont aussitôt appliqué les procédures permettant de retrouver des paramètres conformes.

À aucun moment, pendant la période concernée, les paramètres d'exploitation du réacteur ne se sont approchés des valeurs limites. Cet événement n'a donc eu aucune conséquence sur la sûreté des installations.

Cet événement a été déclaré par la Direction de la centrale de Penly à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 9 mai 2016, et reclassé le 25 mai 2016 au niveau 1 de l'échelle INES qui en compte 7, du fait de sa

détection tardive.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-penly/actualites/detection-tardive-de-parametres-non-conformes-sur-la-regulation-de-puissance-de-l-unite-de-production-ndeg2>

## Ce que dit l'ASN :

### **Détection tardive d'un défaut d'adaptation de paramètres relatifs à la régulation de puissance du réacteur n° 2**

09/06/2016



Centrale nucléaire de Penly - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Le 25 mai 2016, EDF a déclaré à l'ASN un événement significatif relatif à la persistance pendant plusieurs mois, à la suite de défaillances organisationnelles répétées, d'un défaut de réglage des paramètres de contrôle de la puissance neutronique du cœur du réacteur n° 2, ce qui constitue un écart aux règles générales d'exploitation (RGE).

Les RGE sont un recueil de règles approuvées par l'ASN qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation et les prescriptions de conduite associées.

Pour contrôler la réaction nucléaire dans le cœur du réacteur, EDF peut introduire ou retirer verticalement, dans les assemblages combustibles, des groupes de grappes de contrôle et de régulation de la puissance du réacteur. En marche normale du réacteur, il convient de maintenir certaines grappes à une hauteur suffisante, fixée par les RGE, d'une part, pour que leur chute puisse arrêter efficacement la réaction nucléaire en cas de nécessité, et d'autre part, pour assurer une bonne répartition du flux de neutrons. En particulier, la limite d'insertion maximale des grappes de régulation de puissance doit être ajustée régulièrement, selon une courbe de calibrage, en fonction du niveau de consommation du combustible nucléaire.

Le 4 mai 2016, dans le cadre de la réalisation d'un essai périodique mensuel, EDF a constaté que la limite d'insertion maximale des grappes de régulation de puissance n'avaient pas été mise à jour, à la moitié du cycle du combustible qui a été atteinte le 26 février 2016.

Les RGE n'ont ainsi pas été respectées depuis cette dernière date malgré la réalisation ultérieure, à plusieurs reprises, du même essai périodique. EDF a mis à jour les paramètres de contrôle de la puissance du cœur du réacteur dès la détection de l'écart le 4 mai 2016.

Pendant toute cette période, la position effective des grappes de régulation est restée conforme aux RGE et les protections du réacteur sont restées suffisantes pour conserver les marges nécessaires à la sûreté du réacteur.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, en raison de défaillances organisationnelles répétées, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/layout/set/print/Controler/Actualites-du-contrôle/Avis-d-incident-des-installations-nucléaires/Detection-tardive-d-un-defaut-d-adaptation-de-parametres-relatifs-a-la-regulation-de-puissance>